

Département fédéral des affaires étrangères DFAE  
Bundeshaus West  
3003 Berne  
[IZA25-28@eda.admin.ch](mailto:IZA25-28@eda.admin.ch)

Zurich/Genève, le 19 septembre 2023

## **Procédure de consultation : message sur la stratégie de Coopération Internationale 2025-2028**

Prise de position du Cercle de travail Coopération Internationale & Développement de SwissFoundations

Monsieur le Conseiller fédéral Cassis,  
Monsieur le Conseiller fédéral Parmelin,  
Mesdames, Messieurs,

Les fondations donatrices d'utilité publique jouent un rôle de catalyseurs du changement de plus en plus important dans notre pays. Ceci est également le cas dans le domaine de la coopération internationale au développement. Plus d'un quart des membres de SwissFoundations, l'association faitière des fondations donatrices suisses, sont actuellement actifs dans ce domaine. L'an dernier, ils ont investi plus de 300 millions de francs dans divers projets et initiatives à travers le monde. Leur travail montre l'importance que revêt la philanthropie, stimulant et facilitant l'innovation et la transformation sociétale. Situées au croisement entre acteurs publics et privés, les fondations peuvent être un moteur de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la collaboration multisectorielle.

C'est pourquoi nous vous remercions de la possibilité qui nous est à nouveau offerte de prendre position sur le nouveau message relatif à la stratégie de la Coopération Internationale au Développement 2025-28.

Les fondations, réunies au sein du Cercle de travail *Coopération Internationale & Développement* de SwissFoundations y sont globalement favorables. La présente prise de position se concentre sur les domaines et les objectifs de ladite stratégie, ainsi que sur les questions relatives à l'Ukraine et au CICR.

## **1 Remarque générale**

Le nouveau message maintient l'approche qui consiste à établir des liens stratégiques entre les objectifs et l'orientation de la coopération internationale de développement (CI) d'une part et la politique migratoire ainsi que les intérêts économiques de la Suisse, d'autre part. Le Cercle de travail continue d'être mitigé face à cette mise en relation. Car si elle offre de nouvelles possibilités en matière de coordination et de développement durable, elle contredit la tradition suisse

d'engagement en faveur des idées et des personnes qui ont le plus besoin de notre aide, que cela réponde ou non aux intérêts nationaux. La CI est et doit rester un instrument de soutien aux plus démunis.

## 2 Les objectifs de développement durable pour cadre de référence

Le nouveau message souligne dans quelle mesure la CI est conforme et contribue aux 17 objectifs de développement durable (ODD). Les objectifs adoptés en 2015 incarnent un profond changement de paradigme dans la coopération au développement. Dans cette perspective, le Cercle de travail trouverait plus opportun que la nouvelle stratégie de coopération internationale soit davantage orientée sur l'Agenda 2030 et sur ses ODD en faisant d'eux un objectif global en soi. L'objectif de réduction de la pauvreté et de création de conditions de vie plus juste à l'échelle mondiale, sans laisser personne de côté ("*leave no one behind*"), serait ainsi clairement un motif d'action prioritaire pour la coopération au développement de la Suisse.

## 3 Maintien des objectifs

Le Cercle de travail salue le maintien des quatre objectifs identifiés lors de la stratégie 2021-24 : développement humain, développement économique durable, climat et environnement, paix et gouvernance. Le message devrait toutefois davantage mettre l'accent sur l'interdépendance et la complémentarité de ces quatre objectifs entre eux.

**Objectif 1** : Outre l'aide humanitaire, la coopération au développement à moyen et long terme doit être davantage prise en compte. Dans le cadre du fameux continuum humanitaire-développement-paix, la stratégie doit davantage mettre l'accent sur l'accès aux services de base de qualité, notamment dans l'éducation et la santé, pour les populations les plus démunies. Dans ce sens, sous 3.3.1, il serait opportun de mettre davantage l'accent - de manière cohérente - sur des services de base de qualité, un domaine dans lequel la Suisse a une plus-value par rapport à la majorité des bailleurs de fond.

Travailler sur les opportunités et les défis de la migration est en effet essentiels. De ce fait, le Cercle de travail est d'avis que la question de la migration et de ses causes devrait être intégrée comme élément stratégique transversal aux quatre objectifs de la CI.

Le Cercle de travail salue le fait qu'à l'issue de la pandémie COVID-19, la santé soit devenue un focus de l'objectif 1 de la stratégie 2025-28. Néanmoins nous suggérons de mettre davantage l'accent sur les deux éléments suivants : d'une part, afin de créer un environnement favorable à la santé, à mi- et long terme, les "campagnes" de promotion de la santé publique doivent être accompagnées d'approches et collaborations multisectorielles qui engagent des secteurs comme l'eau, l'éducation ou l'agriculture. D'autre part, les systèmes de santé doivent non seulement être capable d'anticiper, de gérer et de maîtriser des crises sanitaires, mais aussi constamment délivrer des services et soins compétents et s'adapter aux besoins de la population, p.ex. maladies non-

transmissibles ou santé mentale. Ne pas renforcer ces deux autres fonctions clés contredirait l'objectif du Développement Humain, qui vise l'accès, la qualité et la couverture des services.

Le Cercle de travail s'étonne que le message ne mette pas davantage l'accent sur l'action de la CI dans le domaine de l'accès à l'éducation - y compris l'éducation de la petite enfance - et de la formation (brièvement mentionnée sous l'objectif 3), alors qu'ils sont déterminants pour l'épanouissement individuel de toute personne et favorise le développement socio-économique durable de la communauté. Ce manquement est d'autant plus regrettable que, d'une part, ce secteur a sévèrement été touché par la pandémie de COVID-19 et, d'autre part, que l'exemple du système éducationnel helvétique, y compris le TVET, représente un avantage comparatif dont la CI peut s'inspirer, autant sur le plan multilatéral que bilatéral.

**Objectif 2** : Nous considérons que le concept de "développement économique durable" est trop imprécis. L'accent devrait davantage être mis sur la promotion d'un développement économique social, respectueux de l'environnement et selon le principe d'agir sans nuire ("*do no harm*"), et cela autant dans le cadre du développement et de la promotion des petites et moyennes entreprises locales que dans le cadre du renforcement des institutions publiques concernées.

**Objectif 3** : Partant du principe que l'adaptation climatique est une série de mesures anticipatives à long terme, nous estimons que la CI 2025-28 devrait renforcer, opérationnellement et financièrement, cet accent sur la prévention et l'adaptation au climat. Les mesures envisagées pour faire face au changement climatique et s'y adapter devraient mettre davantage l'accent sur les groupes de population les plus exposés, en particulier ceux dont les ressources financières sont limitées, et sur la promotion des processus participatifs et de codécision. Il convient d'accorder une grande importance au potentiel d'innovation local et aux solutions élaborées au niveau local qui tiennent compte du contexte territorial, social et économique.

**Objectif 4** : Nous saluons l'objectif 4 dans son ensemble et sommes d'avis que la promotion et le respect des droits humains, au travers de l'application des conventions y relatives (Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits des personnes handicapées, pour ne citer que quelques exemples), doivent être davantage considérés comme une condition sine qua none pour un développement socio-économique durable. Par conséquent, le caractère transversal des droits humains, de l'égalité de genres et de l'inclusivité doit être davantage articulé dans les trois premiers objectifs.

## 4 Focus géographique

Le Cercle de travail comprend le maintien des quatre régions prioritaires telle que définie par la stratégie de la CI 2021-24 et se réjouit de voir qu'une certaine flexibilité est prévue pour des engagements ponctuels, indépendamment de l'aide humanitaire, en dehors des pays prioritaires.

## 5 Coopération avec les autres acteurs

Comme déjà stipulé en 2019, le Cercle de travail CID souhaiterait qu'un chapitre distinct soit consacré au rôle spécifique que jouent les fondations donatrices d'utilité publique dans le domaine du partenariat et que ce rôle ne fasse pas simplement partie du concept général de "autres donateurs".

La Suisse est une plateforme importante pour les institutions philanthropiques et le siège de nombreuses fondations (plus de 13 000). Elle compte par exemple six fois plus de fondations d'utilité publique par habitant que les Etats-Unis ou l'Allemagne, et est ainsi prédestinée à prouver la valeur ajoutée des partenariats public-privé, comme le prévoit l'ODD 17. D'ailleurs, aujourd'hui déjà, un certain nombre de projets qui sont mis en œuvre dans le cadre de coopérations public-privé à l'intérieur de la coopération suisse au développement, se caractérisent par l'accent mis sur l'innovation, l'entrepreneuriat et la collaboration multisectorielle, ainsi que sur les synergies et complémentarités stratégiques. Par sa nature innovante et flexible, la philanthropie suisse offre non seulement une possibilité de compléter les dépenses traditionnelles de l'aide publique au développement (APD) par de nouvelles sources de financement, mais elle permet aussi d'utiliser les capitaux, de répartir les risques et d'employer davantage les moyens financiers pour atteindre des résultats prédéfinis, équitables et mesurables. En outre, le financement novateur peut contribuer à créer un effet de levier, permettant aux engagements pris dans le cadre de l'APD de mobiliser des moyens supplémentaires auprès du secteur privé.

## 6 Augmentation des contributions pour l'aide publique au développement

Un engagement financier plus fort et innovant de la Suisse en faveur de la coopération internationale est souhaitable. En l'état actuel des prévisions, la quote-part de l'aide publique au développement de la Suisse pour la période 2025-28 s'élève à environ 0,42% du PIB. Si l'on ne tient pas compte des frais pris en charge des demandeurs d'asile également comptabilisés dans l'APD, cette part n'est plus que de 0,36%. Malgré une légère augmentation du budget en terme absolu par rapport au budget de la stratégie de CI 2021-24, force est de constater, avec regret, que la quote-part pour celle de 2025-28 baisse (0,45% à 0,42% et 0,4% à 0,36%, respectivement).

Un budget supérieur pour la CI, se rapprochant des 0,7% du PIB prôné par les Nations Unies, ainsi que la reconnaissance expresse de l'Agenda 2030 comme norme générale serait des signaux importants. En tant qu'Etat-hôte de l'ONU et de nombreuses organisations internationales, la Suisse pourrait alors étendre et renforcer sa réputation de partenaire crédible et fiable, mais aussi actif. Par ailleurs, nous sommes d'avis qu'il faut veiller à éviter le double comptage du financement climatique de la CI 2025-28 et des engagements internationaux de la Suisse ; en d'autres termes, toute augmentation ciblée du financement climatique doit consister en de nouveaux fonds supplémentaires et non pas en une réaffectation des obligations existantes.

## 7 Ukraine

Le Cercle de travail comprend et salue le soutien de la Suisse à l'Ukraine, selon les deux axes décrits dans le message, à savoir aide humanitaire et coopération au développement, d'une part et, d'autre part la reconstruction. D'ailleurs, un très grand nombre de membres de SwissFoundations s'est également mobilisé pour apporter une aide à l'Ukraine et à sa population, dès février 2022. Toutefois, force est de constater que les conséquences de la guerre en Ukraine ont des répercussions mondiales et affectent négativement les pays et les populations les plus vulnérables de manière inquiétante. Par conséquent, il est impératif que le soutien apporté à l'Ukraine ne se fasse pas au détriment des autres pays prioritaires de la CI. Tout en étant conscient que la question de l'aide à l'Ukraine est encore "en discussion", le Cercle de travail encourage vivement à ce que le volet aide humanitaire et coopération au développement pour l'Ukraine soit additionnel aux 11,45 milliards prévus pour la stratégie 2025-28, et que l'entièreté du volet reconstruction n'émane pas de la stratégie de CI 2025-28.

## 8 CICR

Ici aussi, le Cercle de travail comprend et salue le soutien additionnel qui est apporté au CICR, à travers un crédit d'engagement Capital pour la Fondation CICR. Nous saluons ceci d'autant plus que ce crédit semble additionnel et n'est pas inclus dans l'augmentation à 25% du crédit d'engagement aide humanitaire.

En espérant que notre prise de position sera considérée avec grand intérêt, nous vous souhaitons une bonne poursuite de vos travaux et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Conseillers fédéraux, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



**Ariane Waldvogel**  
Fondation Pro Victimis  
Co-responsable Cercle de travail International  
Development & Cooperation



**Benjamin Brühwiler**  
Arthur Waser Foundation  
Co-responsable Cercle de travail International  
Development & Cooperation



**Aline Freiburghaus**  
Co-Directrice  
SwissFoundations



**Julia Jakob**  
Co-Directrice  
SwissFoundations

## **SwissFoundations - la voix des fondations donatrices suisses**

Établie en 2001 à l'initiative de onze fondations, SwissFoundations est la plus importante association faîtière des fondations donatrices d'utilité publique en Suisse. Les plus de 200 membres de SwissFoundations investissent chaque année plus de 1 milliard de francs suisses dans des projets et initiatives d'utilité publique. SwissFoundations représente ainsi plus du tiers des fonds accordés par les fondations d'utilité publique chaque année.

Plus d'informations [www.swissfoundations.ch](http://www.swissfoundations.ch)

## **Déposée au nom des fondations membres suivantes, actives dans le domaine de la coopération internationale :**

Addax and Oryx Foundation  
Arcanum Stiftung  
Arthur Waser Foundation  
Drosos Stiftung  
Fondation Botnar  
Fondation Pro Victimis  
Green Leaves Education Foundation  
Happel Foundation  
Holcim Foundation for Sustainable Construction  
Jacobs Foundation  
Novo Nordisk Haemophilia Foundation  
sahee foundation  
Stanley Thomas Johnson Stiftung  
Stiftung fokus frauen  
Swiss Re Foundation  
Syngenta Stiftung für nachhaltige Landwirtschaft  
UBS Optimus Foundation  
Z Zurich Foundation